Compt. for. : 8063.
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe progressive irrégulière de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (dégagement à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les milieux boisés (obstacle libre)

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (plantation)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)

Pessière (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc.)
— — à thuya (cèdre)
— — à sapin
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation d'épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)

Pinède à pin rouge
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — (plantation)

Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze)
— — (plantation de sapin baumier)
— — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec cèdre
— — — avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec cèdre
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Peuplier à épinette noire
Peuplier à épinette rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — sur station humide
— — — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs
Bouleau à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier à épinette noire
Peuplier à épinette rouge
Chênaie rouge
Chênaie blanche
Mélangés à feuillus intolérants
— — — d'essences tolérantes
— — — d'essences résineuses
Plantation d'érable à sucre
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0 - 50%
50 - 100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TISES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70+30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-50	80+30	30-80
50	51-60	100+30	30-100
60	61-80	120+30	30-120
80	81-100	150+30	30-150
100	101 et plus	170+30	30-170

FORÊT INÉQUIENNE

Jd (jeune inéquienne) Plus d'1 dominance de fruit, isolément, uniquement des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne Plus d'1 dominance de fruit isolément, uniquement des tiges ainsi que de 30 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie entourée de pentes	31%	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	5 m	7 m	10 m	13 m	16 m	19 m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou 50m ⊖
— densitation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert
— groupement d'essences

R C5 d1 d2 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'INC. FOR. : LE GROUPE BORADE LIÉE
SIGNATURE : Pierre Bérubé

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'INC. FOR. : MARC J. MERCIER & ASS. (FABCELLE 4061)
SIGNATURE : Marc J. Mercier

Photographie aérienne : 1985-86
Carte forestière : Année de publication : 1986-87
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 26-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 4*

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 14 04
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 40 06*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 38 00
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1090*
Région écologique 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/8/84, 1/9/85
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-12 S.E.	32-J-11 S.O.	32-J-10 S.E.	32-J-10 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-5 S.E.	32-J-6 S.O.	32-J-7 S.E.	32-J-7 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-4 S.E.	32-J-3 S.O.	32-J-2 S.E.	32-J-2 S.O.

32 J / 6 S.E.